

Adresse mail :

S3-nice@snepf-su-nice.net
s2-83@snepf-su-nice.net



264 bd de la madeleine 06200 Nice tel : 04 93 86 19 52
<http://www.snepf-su-nice.net/wp>



Déposé le : 28 juin 2018

**Avec le SNEP et la FSU,
une profession rassemblée,
ça change tout !**

L'EPS EN VACANCES,... MERITEES

Martine part en vacances...

Martine finit sa drôle d'année en collège. Martine est à l'âge où l'on ne pense pas vraiment à la retraite mais où on sent que les fins d'année sont plus difficiles. D'ailleurs avant elle partait vite en vacances, aujourd'hui elle s'aménage un sas de récupération, histoire de... Elle commence à percevoir les difficultés des fins de carrière qui s'éloignent et s'inquiète un peu des trouvailles de ce gouvernement !

Macron au début, pourquoi pas ! Jeune, dynamique, sans vraiment d'étiquette, il semblait être plutôt intègre. Mais plus on avance plus Martine est dans l'expectative. Le glyphosate pas interdit, la fiscalité favorable aux premiers de cordée, La loi sur les secrets dits industriels qui met un coût de pression aux lanceurs d'alerte. L'affaire de l'Aquarius et des migrants qui se noient sans que nos gouvernants ne bougent. Les répressions policières dans les universités, sans parler des cheminots dont on dit que leur statut mettrait à mal la SNCF. D'ailleurs Martine a écouté un débat contradictoire le magazine économique de France inter. « On arrête pas l'éco », du 14 avril. Très éclairant sur la question.

Bref Martine elle l'aimait bien son Macron, mais aujourd'hui elle n'est plus vraiment sûre ! Elle s'inquiète finalement un peu pour la retraite et des annonces du gouvernement qui ne vont pas vraiment dans le sens du changement. Même si son collègue Pascal dit qu'il faudra s'habituer à vivre sans retraite. Elle ne comprend pas bien ce qu'il veut dire. Comment ferait-elle si elle n'avait pas de pension à la retraite ? Et c'est pas aujourd'hui qu'elle met de l'argent de côté avec son grand à la fac !

Elle s'inquiète aussi des annonces sur le changement de gestion des personnels. Il semble que la présence des collègues dans les réunions de gestion (carrière, mutation, liste d'aptitude, congés...) gênerait l'efficacité de l'administration. Martine ne sait plus trop ce que ces acronymes veulent dire mais elle est sûre que c'est dans ces instances que sa promotion, sa mutation, sa formation sont décidées. Elle le sait car le SNEP siège avec ses commissaires paritaires. Elle sait aussi qu'ils contrôlent, vérifient les barèmes afin de garantir l'équité pour tous ! Elle a confiance en ses collègues ! Le ministère de l'action et des comptes publics a présenté le 25 mai un document intitulé « définir un nouveau modèle de dialogue social dans la fonction publique »...un bon dialogue social est un dialogue qui s'abstient de prendre en compte l'avis des personnels. On y verra la disparition des CAP et des FPMA. Fini le paritarisme ! Plus d'élus des personnels à la gestion ! Fabuleux quand on connaît le nombre de modifications et d'améliorations du mouvement proposées par les collègues élus !

Elle en est sûre elle votera pour le SNEP et la FSU aux prochaines élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre 2018 pour réaffirmer son attachement au paritarisme, pour que le contrôle et la transparence soient toujours de mise !

Elle perd pied dans tous ces changements, les programmes en EPS, le brevet des collèges et sa mascarade de couleur. Et pourtant Martine a essayé, cycle 3 cycle 4, elle a rentré les compétences dans les bulletins qui se sont transformées en « 6 éléments du programme travaillés ». Elle a demandé comment fonctionnait l'algorithme de validation des compétences mais personne ne semble avoir de réponse claire ! Elle espérait avoir les résultats d'épreuves ponctuelles du brevet des collèges de l'année dernière pour évaluer les progrès de son établissement, mais là encore c'est une information qui semble secrète !

Martine cherche des explications au gain de 10 points de réussite au DNB en un an ! On demande à Martine de faire comme si elle savait ! ...mais heureusement autour du café en salle des profs beaucoup avouent ne plus trop rien comprendre ! Elle se serait bien inscrite au PAF mais là encore tout semble s'éloigner de ce qu'elle veut. Moins de stage, intitulés abscons... il y a combien de temps qu'elle n'a pas eu un stage en escalade ? Et pourtant elle a vu dans le SNEP qu'un texte sur la sécurité était sorti il y a plus d'un an ! Des fois elle se dit qu'elle irait bien au lycée, mais là-bas aussi la réforme, ils semblent ne pas trop la comprendre !

Non vraiment Martine est contente de partir en vacances...même si elle sait qu'elle sera ravie de retrouver son petit monde en septembre, mais c'est évident pour elle, plus que jamais il faut une profession solidaire et unie pour affronter cette nouvelle gouvernance ! Elle n'attendra pas, elle se syndiquera dès la rentrée pour envoyer un signal fort à Jupiter !



Agenda:

- CDA —> 2 /07
- CAPA hors classe / Classe excep —> 4 /07
- AFA TZR —> 19/07

SOMMAIRE

P 1	<i>Edito: l'eps en vacances...mérités !</i>
P 2	UNSS
P 3	Elections Professionnelles
P 4	Mouvement 2018

Bulletin trimestriel du SNEP FSU
ISSN 1277 5959
CPAP 0919 S 05075
Imprimé par nos soins
Directeur de la publication:
Florent Pons, Cathy Boissin
264 Bd de la Madeleine 06000 Nice
Fabrication et Rédaction :
Rogerone Phiou
Prix au numéro: 0.20 €

Colas Mouton

DECLARATION LIMINAIRE UNSS CTA du 19 juin 2018

Monsieur Le Recteur,

Le SNEP-FSU NICE souhaite s'adresser à vous en votre qualité de représentant de M. Le Ministre et de président du CONSEIL REGIONAL DE L'UNSS. Nous vous prions de bien vouloir relayer notre intervention auprès de notre Ministre de tutelle.



Voilà déjà plus d'un an que se terminait un audit sur les comptes financiers de l'UNSS qui devait examiner les trois années précédant le changement de la direction au service régional et au service départemental 06 de l'UNSS.

A plusieurs reprises, cette année, dans le cadre de cette instance et des instances UNSS, le SNEP-FSU NICE vous a interpellé afin que soient rendues publiques les conclusions de cet audit. En effet, il nous paraît toujours indispensable de pouvoir clôturer en toute transparence les événements qui ont pu ébranler en 2016 le fonctionnement du Service Public du Sport Scolaire du second degré dans notre académie.

Aujourd'hui encore, de nombreux questionnements nous remontent de l'ensemble des acteurs et animateurs de l'UNSS. La page a du mal à être tournée ; il manque une conclusion à ce dossier. Encore aujourd'hui, dans le fonctionnement des directions régionale et départementales et au-travers des relations que l'UNSS Nationale entretient avec ses services, des pressions importantes pèsent sur les épaules de nos collègues et des employés de droit privé. Ces pressions découlent directement des événements de 2016.

Certes, au plan national et local, des bribes de réponses nous sont apportées. On nous explique que l'UNSS a pris des dispositions, dans le cadre de son fonctionnement et de sa gestion, suite à cet audit. Vous-même avez expliqué que ce dossier n'était pas entre vos mains et que l'autorité de tutelle détenait seule les conclusions de cette enquête. Il nous a même été opposé qu'un poste de directeur régional adjoint allait être créé pour redonner de la dynamique à l'UNSS dans notre académie (ce qui est, en effet le cas aujourd'hui).

Monsieur Le Recteur, notre ministre doit entendre notre impatience. Si cet audit fait état d'un fonctionnement normal de l'UNSS au cours des années concernées, alors, nous ne voyons aucune raison de retarder la publication de ces conclusions. Dans le cas contraire, si des dysfonctionnements étaient apparus, il ne serait pas digne, de la part de notre tutelle, de vouloir cacher et soustraire à la transparence, des

irrégularités voire des faits répréhensibles. Nous ne pourrions accepter une telle situation dans le cadre d'un fonctionnement qui doit être démocratique et serein : la démocratie a des exigences qu'un Ministère en charge de l'Education Nationale ne peut ignorer.

Pourtant, la persistance affichée par le Ministre ou ses représentants de ne pas vouloir éclaircir la situation, entretient interrogations voire suspicion.

Administrateur de l'UNSS en sa qualité de syndicat très largement représentatif de la profession, membre à ce titre de toutes les instances de l'association qui fédère l'ensemble des Associations Sportives des établissements scolaires du second degré, le SNEP-FSU est dans son rôle quand il insiste sur la nécessité que toute la lumière soit faite sur les conclusions de cet audit et que celles-ci soient portées à la connaissance des administrateurs de l'UNSS.

Attachés à rendre compte de nos interventions et de nos actions auprès des enseignants d'EPS au regard de notre conception du syndicalisme que nous portons, vous comprendrez que nous les informions des termes de ce courrier.

Monsieur Le Recteur, nous espérons que, dès le prochain CTA ou Conseil régional de l'UNSS, vous aurez été investi, par notre tutelle, afin de vous permettre la publication des résultats de cet audit. Ainsi un point final pourra être apposé sur ce dossier. Le service public du sport scolaire du second degré de l'académie de Nice, que vous présidez, en sortira grandi.

Augmentation du prix de la licence UNSS

Les élus des AS du CD / CR UNSS tiennent à dénoncer les décisions budgétaires de l'UNSS nationale pour l'année 2018. Fort du constat, du nombre d'AS qui nous font remonter leurs difficultés financières, consécutives à la mise en place du contrat obligatoire, nous ne pouvons accepter la perspective d'une augmentation de 10% du contrat pour toutes les AS. D'autres choix budgétaires sont possibles à notre sens et nous tenons à ce qu'ils soient rediscutés d'ici l'AG nationale du 1^{er} juin. Cette participation financière ne va pas de soi, l'UNSS nationale doit tenir compte des remontées des AS, seules maîtresses de leur budget ! Le Conseil d'Administration de l'UNSS Nationale qui s'est tenu à Paris le 13/04/18 :

- sur le budget 2017 : dépassements budgétaires réguliers sur les frais de colloques et séminaires, sur la communication, raison pour laquelle les élus nationaux des AS se sont abstenus
- sur le budget prévisionnel 2018 : augmentation du coût du contrat de 10% (au lieu des 2,5% habituels). La Nationale justifie cette augmentation au regard de la baisse des subventions des collectivités territoriales (conseils départementaux et régionaux) et de la préparation des JO 2024. Dans le même temps, augmentation de 100 000 € du chapitre communication..... alors que les collègues demandent systématiquement une baisse du prix du forfait, voire le libre consentement à opter pour celui-ci et que les AS s'appauvrissent

Merci de la faire partager autour de vous, pour défendre nos AS et nos élèves.

Les élus des AS du CRUNSS de l'Académie de Nice

Elections professionnelles un nouveau tournant



Du 29 Novembre au 6 décembre prochains, vous serez appelés à voter pour vos représentants au sein des commissions administratives paritaires et des comités techniques. Pour chacun des scrutins, vous voterez pour une liste locale et une liste nationale.

Chaque élection professionnelle est un enjeu fondamental. C'est en donnant beaucoup de poids à vos représentants que vous leur permettrez de défendre au mieux vos droits.

Les prochaines élections professionnelles s'inscrivent dans un contexte très particulier. Nous vous avons parlé dernièrement des projets inadmissibles de quasi suppression du paritarisme. Aucun gouvernement auparavant, même parmi ceux les plus durs et les plus libéraux, n'avait osé proposer une telle atteinte aux droits fondamentaux des fonctionnaires.

Nous sommes même fondés à penser que l'organisation de ces élections pourrait se transformer en mascarade. D'ailleurs, les organisations syndicales dénoncent avec force l'état d'impréparation de ces scrutins. Par exemple, à l'heure actuelle, nous ne savons même pas combien il y aura de sièges à pourvoir à la CAPA des professeurs d'EPS. Les arrêtés ne sont pas sortis. Et pourtant, dès la rentrée, nous devons déposer les listes.

Le vote se fera par la voie électronique à l'instar des deux derniers scrutins. L'utilisation des boîtes mails professionnelles sera, de nouveau, indispensable pour pouvoir voter. Il sera important, le moment venu, de faire en sorte de ne pas se laisser voler son expression pour des raisons basement matérielles. Nous avons réussi, lors du dernier scrutin, à amener plus de collègues à voter passant de 40% de participation à 60%. Nous ferons notre maximum, cette fois-ci, pour

égaler le taux de votants que nous avons lorsque le vote papier était de mise. Pourquoi ne pas dépasser les 70%?

Il est clair que plus il y aura de votants plus le gouvernement réfléchira avant de bafouer les fonctionnaires de leurs droits.

Dès maintenant, nous allons tous rentrer en campagne.

Vous allez rapidement être en surdose de sollicitations de la part des organisations syndicales et LE SNEP-FSU participera à cette gabegie de mails et



autres modes de communication. Quelque part, il est important que chaque organisation syndicale puisse s'exprimer et nous pensons qu'il faut prendre au sérieux ce moment de démocratie.

Dans ce flot de bonnes intentions que vous allez lire ou entendre, nous voulons attirer votre attention sur ce qui nous semble important : le bilan du travail effectué et ce qui sera mis en œuvre dans les années à venir. A ce jeu là, le SNEP-FSU a, encore une fois, les épaules solides.

Les élections professionnelles, c'est le moment où ce n'est pas vous qui faites appel au SNEP pour vous accompagner mais le SNEP qui fait appel à vous pour nous permettre de continuer, par vos votes, à défendre

et promouvoir la discipline, l'école et les valeurs auxquelles nous croyons tous.



Florent PONS

Mouvement intra 2018, Bilan...



1. Les postes

Cette année encore, les collègues n'ont pas compris la dissonance réelle entre les postes vacants proposés sur SIAM et la réalité sur le terrain. Cette liste, même largement complétée par celle produite par le SNEP-FSU, est un support important pour les collègues lorsqu'ils construisent leur demande de mutation. Même si nous savons que cette liste n'a pas vocation à être exhaustive, il serait souhaitable de chercher des solutions pour la mettre plus en adéquation avec la réalité.

2. Le solde

Cette année, le mouvement s'est avéré moins tendu que les années précédentes. Plusieurs facteurs expliquent cela :

- ☑ Le solde entre les ouvertures et les fermetures de postes a franchi enfin la barre du 0 après des années de fermetures massives de postes. Il faut dire que l'EPS dans l'académie est exsangue (trop plein de services partagés, de BMP, baisse des contingents de TZR alors même que les remplacements ont du mal à être effectués, perte d'heures et de dispositifs particuliers pour l'EPS)
- ☑ D'autre part, la forte augmentation du barème d'entrée dans l'académie en raison d'un calibrage restreint limite aussi la tension sur le mouvement.
- ☑ Pour finir, le nombre de stagiaires affectés dans l'académie est enfin devenu plus raisonnable ; à l'échelle des possibilités d'accueil de la formation.

3. Les statistiques

Concrètement, dans les Alpes Maritimes la barre d'entrée descend à 135 pts ce qui a pour conséquence que peu ou pas de collègues entrent en phase 1 sur le vœu département. Donc nos commissaires paritaires n'ont pas trouvé de candidat caché ou de modification à proposer eu égard au projet initial. Il reste même un poste vacant après mouvement car tous les collègues ont été satisfaits sur leurs vœux.

En revanche pour le Var, les choses ont été plus compliquées. La barre d'entrée dans le département est à 432.2 pts. Nos commissaires paritaires ont proposés 11 modifications, au barème, par rapport au projet initial. Cela se traduit par l'amélioration de 20 mutations eu égard au projet des collègues. Nous avons aussi trouvé 6 candidats cachés qui n'apparaissent pas au mouvement.

Au final, ce sont 73 collègues qui obtiennent leur mutation sur 200 demandes au total. Sur ces 73 demandes, nous ne déplorons qu'une seule extension. Donc 72 collègues sur 73 obtiennent satisfaction.



Phiou Roggerone

RESULTATS MUTATIONS EPS 2018					RESULTATS MUTATIONS EPS 2018						
Nom	Prenom	NOM ETB	VILLE	DPT	Nom	Prenom	NOM FTR	VILLE	DPT		
1	BONAUD	LUCIE	COLLEGE PIERRE BERTONE	ANTIBES	AM	37	ROUX	JEREMY	COLLEGE HENRI NANS	AUPS	VAF
2	CHAPUY	HELENE	LYCEE JACQUES DOLLE	ANTIBES	AM	38	DELIZE	MARION	COLLEGE JOSEPH D ARBAUD	BARJOLS	VAF
3	PORQUET	GAEL	LYCEE JACQUES DOLLE	ANTIBES	AM	39	FELIX	PASCAL	CLG	CARCES	VAF
4	DILLET	JULIA	LP AUGUSTE ESCOFFIER	CAGNES SUR MER CEDEX	AM	40	ROUSSET	MARIELE	CLG G. PHILIP	COGOLIN	VAF
5	EVENSEN	NICOLAS	COLLEGE GERARD PHILPE	CANNES LA BOCCA	AM	41	TRIBOUILLARD	STEPHANIE	CLG G. PHILIP	COGOLIN	VAF
6	DEMAUTTE	ANNE	COLLEGE PIERRE BONNARD	LE CANNET	AM	42	BOISFARD	LINDSAY	CLG ROSTAND	DRAGUIGNAN	VAF
7	BRASQUER	FANNY	COLLEGE EMILE ROUX	LE CANNET	AM	43	ESTAMPE	MARIE	LP BLUM	DRAGUIGNAN	VAF
8	LANTIER-MINET	LORRIE	COLLEGE PAUL LANGEVIN	CARROS	AM	44	BISEUL	JOCELYNE	LP BLUM	DRAGUIGNAN	VAF
9	DESPLANQUES	STEPHANIE	COLLEGE YVES KLEIN	LA COLLE SUR LOUP	AM	45	WEBER-ISONARD	ELODIE	CLG FERRIE	DRAGUIGNAN	VAF
10	RUBIO	LOIC	COLLEGE CANTEPERDRIX	GRASSE	AM	46	BARBIER-PEROTTINO	FABIENNE	LYC J. MOULIN	DRAGUIGNAN	VAF
11	HULLO	GUILHEM	COLLEGE ALBERT CAMUS	MANDELIEU LA NAPOULE	AM	47	DESCHODT	JOSE	COLLEGE DES CHENES	FREJUS	VAF
12	TRIVELLY	JEAN BAPTISTE	COLLEGE LES CAMPPELLERES	MOUGINS CEDEX	AM	48	COLLEC	SEBASTIEN	LP GALLIENI	FREJUS	VAF
13	HERITIER	ROMAIN	COLLEGE NUCERA LOUIS	NICE	AM	49	BONNET-DUPEYRON	PIERRE	LYCEE DUMONT D URVILLE	TOULON	VAF
14	NIGON-HOUSSIN	ELISE	COLLEGE MISTRAL	NICE	AM	50	ROUSSET	YVAN	COLLEGE VICTOR HUGO	GASSIN	VAF
15	DURAND	ROXANE	LYCEE D ESTIENNE D ORVES	NICE CEDEX 1	AM	51	MASSA	PASCAL	COLLEGE ANDRE CABASSE	ROQUEBRUNE SUR ARGENS	VAF
16	TOURNES	MARYSE	LYCEE DU PARC IMPERIAL	NICE CEDEX 1	AM	52	QUATRINI	RICHARD	COLLEGE DE ST CYR SUR MER	ST CYR SUR MER	VAF
17	REVERDITO	GHISLAINE	LYCEE D ESTIENNE D ORVES	NICE CEDEX 1	AM	53	TORREILLES	SYLVAIN	COLLEGE HENRI MATISSE	ST MAXIMIN LA STE BAUME	VAF
18	VERGNET	YOAN	COLLEGE ALPHONSE DAUDET	NICE CEDEX 1	AM	54	HILLIARD	JEANNE	COLLEGE MOULIN BLANC	ST TROPEZ	VAF
19	ROCCHIETTA	JOCELYN	LYCEE GUILLAUME APOLLINAIRE	NICE	AM	55	BARBIER	JEROME	CLG HENRI WALLON	LA SEYNE SUR MER	VAF
20	SOUILIES	MELISSA	COLLEGE JEAN GIONO	NICE	AM	56	TALLANDIER	BRUNO	CLG HENRI WALLON	LA SEYNE SUR MER	VAF
21	PELLO	GILDA	COLLEGE SEGURANE	NICE	AM	57	SIMOES	DIANA	LYCEE PAUL LANGEVIN	LA SEYNE SUR MER	VAF
22	BAILET	NATACHA	COLLEGE RISSO	NICE	AM	58	GRAGNANI	GUILLAUME	CLG ELUARD	LA SEYNE SUR MER	VAF
23	BRUNET	THOMAS	COLLEGE MISTRAL	NICE	AM	59	DELIZE	BENJAMIN	CLG FONT DE FILLOL	SIX FOURS	VAF
24	MADDALENA	GUILLAUME	COLLEGE ALPHONSE DAUDET	NICE CEDEX 1	AM	60	FRERE	SYLVIE	COLLEGE MAURICE GENEVOIX	TOULON	VAF
25	PEYROLAND	GILLES	COLLEGE VERNIER	NICE	AM	61	BOUGET	ROMAIN	COLLEGE PIERRE PUGET	TOULON	VAF
26	GIL	BAPTISTE	COLLEGE HENRI MATISSE	NICE CEDEX 1	AM	62	FOURNIER	AURELIE	COLLEGE PIERRE PUGET	TOULON	VAF
27	POMPEI	NICOLAS	COLLEGE JEAN ROSTAND	NICE	AM	63	LAPLANCHE	FREDERIC	CLG G. SAND	TOULON	VAF
28	GATTI	JEAN-DANIEL	COLLEGE JEAN SALINES	ROQUEBILLIERE	AM	64	GOURGOUSSE	CHARLENE	CLG RAVEL	TOULON	VAF
29	MOURGUES	OLIVIER	CESAR	ROQUEFORT LES PINS	AM	65	HONNORE	PIERRE	LYC DUMONT D'URVILLE	TOULON	VAF
30	DE PASQUALE-COLMAR	MICHEL	COLLEGE LUDOVIC BREA	ST MARTIN DU VAR	AM	66	COME	CHRISTINE	LYCEE BONAPARTE	TOULON	VAF
31	MAISSA	JULIEN	COLLEGE LUDOVIC BREA	ST MARTIN DU VAR	AM	67	ESTEVES	CAROLE	LP PARC SAINT JEAN	TOULON	VAF
32	HAMILA	HOUDAÏN	COLLEGE RENE CASSIN	TOURRETTE LEVENS	AM	68	COURTAUX	THIERRY	COLLEGE PAUL EMILE VICTOR	VIDAUBAN	VAF
33	GRAU	ALEXANDRE	COLLEGE RENE CASSIN	TOURRETTE LEVENS	AM	69	SARLIN	THOMAS	COLLEGE DES SEIZE FONTAINES	ST ZACHARIE	VAF
34	PREVIT	BASTIEN	CLG PEGOMAS	PEGOMAS	AM	70	COUDRE	NICOLAS	LPO LE MUY	LE MUY	VAF
35	HABY	ROMAIN	ZONE DE REMPLACEMENT AM 2 (5) AM	CANNES	AM	71	GUIRAL	CATHERINE	ZONE DE REMPLACEMENT VAR2EST VAR		VAF
36	BANCEL	LOIC	ZONE DE REMPLACEMENT AM 2 (5) AM	CANNES	AM	72	BRUNO	PIERRE-JEAN	ZONE DE REMPLACEMENT VAR2EST VAR		VAF
						73	MARCEL	JEAN-JEROME	ZONE DE REMPLACEMENT VAR1 INT. V		VAF
						74	CHODZ'KO	AUORE	ZONE DE REMPLACEMENT VAR2OUEST V		VAF
						75	POUDES	OLIVIER	ZONE DE REMPLACEMENT VAR2OUEST V		VAF
						76	REYNAERT	MARIE	ZONE DE REMPLACEMENT VAR1 INT. V		VAF
						77	DELECHAMP	JUSTINE	ZONE DE REMPLACEMENT VAR COTIER		VAF
						78	MECIBAH	MOHAMED	ZONE DE REMPLACEMENT VAR1 INT. V		VAF